

Vingt-cinquième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 82 a) de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Composition du Secrétariat

Les délégations d'Israël et de l'Italie ont proposé d'inclure le texte ci-après dans le rapport de la Cinquième Commission sur cette question :

"La Cinquième Commission s'est déclarée préoccupée de ce que les femmes étaient insuffisamment représentées parmi le personnel du Secrétariat, en particulier aux échelons supérieurs où les femmes ne représentent que 6 p. 100 du personnel, et elle a prié le Secrétaire général :

- a) D'encourager les gouvernements des Etats Membres à mettre à la disposition du Secrétariat des femmes qualifiées pour prétendre à des postes de responsabilité au Secrétariat, en particulier aux échelons supérieurs,
- b) De veiller à ce que la sélection, la nomination et l'avancement des fonctionnaires du Secrétariat à tous les échelons se fassent sans distinction de sexe,
- c) De donner suite à la demande formulée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1510 (XLVIII) du 28 mai 1970, et d'inclure dans le rapport qu'il présentera à l'Assemblée générale à sa vingt-sixième session des données sur l'emploi des femmes au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies."
